

PROFITEZ DES BILANS DE PREVENTION MSA

Assurés MSA, vous souhaitez faire un point global sur votre santé. Une solution s'offre à vous : des bilans de prévention « Instants Santé ».

Cet examen de prévention est centré sur les principaux risques de santé liés à chaque tranche d'âge entre 25 et 74 ans.

Les «instants santé 1-2-3» se déroulent en trois temps :

1 - Je m'interroge : faites vous-même le point sur votre état de santé avec le questionnaire que vous recevrez par courrier.

2 - Je vérifie : réalisez un bilan biologique et des examens complémentaires lors des examens pré médicaux organisés près de chez vous. Selon votre âge et vos besoins, pourront être réalisés un test de l'audition et de la vision, un dépistage de l'hypertension oculaire, une mesure de la capacité respiratoire...

3 - Je fais le point : profitez d'une consultation spécifique avec votre médecin traitant qui fera l'analyse des éléments recueillis (vos réponses au questionnaire et les résultats de votre bilan).

Les risques recherchés en fonction des classes d'âge sont :

- 25-34 ans et 35-44 ans : l'examen est plus particulièrement centré sur la prévention et le dépistage des risques cardio-vasculaires
- 45-54 ans et 55- 64 ans : l'examen est centré sur les risques cardio-vasculaires et sur le dépistage des cancers.
- 65-74 ans : l'examen est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance ainsi que la sensibilisation aux dépistages des cancers.

Vous êtes assuré MSA, vous allez alors recevoir une invitation si vous êtes né dans les 5 dernières années d'une tranche d'âge (exemple : pour la tranche 25-34 ans seules les personnes de 30 à 34 ans sont invitées)

Les cantons concernés par la campagne 2010 sont : Beuzeville, Bourgtheroulde, Cormeilles, Monfort S/Risle, Pont-Audemer, Quillebeuf S/Seine, Routot et St Georges du Vievre.

**Ne manquez pas le passage des «instants santé» près de chez vous.
Surveillez votre boîte aux lettres, les courriers d'invitation sont envoyés.**